



RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
PRIORITÉ SANTÉ

PLAN CANCER RÉGIONAL

Une grande mission
collective pour
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Avec 223 000 personnes prises en charge dans la région pour un cancer actif ou sous surveillance, cette maladie constitue la principale cause de mortalité prématurée sur notre territoire.

En 2003, Jacques Chirac lançait le premier Plan cancer national. C'est Nicolas Sarkozy qui, en 2009, s'est engagé pour son deuxième volet. Nous sommes aujourd'hui dans les deux dernières années du troisième. Ce Plan cancer régional est donc un déploiement à l'échelle de nos territoires qui s'inscrit dans cette droite ligne.

Pour des centaines de milliers de familles en France, un véritable combat pour la vie se joue dans les laboratoires de recherche, les centres de dépistage, les chambres d'hôpital et bien sûr jusqu'au cœur des foyers.

Dans le cadre de sa politique de santé, la Région Sud – Provence-Alpes Côte d'Azur engage toutes ses forces dans ce combat essentiel avec une mobilisation financière de 25 millions d'euros.

Le principe directeur de ce Plan cancer régional est une action coordonnée et réfléchie avec l'ensemble des acteurs du territoire. Associations, structures de dépistage, centres de soins et organismes de recherche sont ainsi tous mobilisés pour faire pencher la balance dans le camp de la vie et de l'espérance.

À titre personnel, j'entends ajouter à l'ensemble des dispositifs que nous mettons en place un engagement total pour lutter contre les cancers de l'enfant. L'injustice criante de la maladie, à ces âges, nous engage à une détermination absolue à leurs côtés.

Renaud MUSELIER
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen



AGIR CONTRE LE CANCER

Le plan cancer régional se décline en 5 volets. Avec l'ensemble des acteurs du territoire, il vise à agir sur tous les maillons de la chaîne de la lutte contre le cancer.

5 VOLETS

- Un effort historique en faveur de la recherche
- Favoriser le dépistage et la prévention pour sauver des vies
- Accompagner les malades et leurs familles
- Aider, participer à la formation des soignants
- Les cancers de l'enfant : un combat contre l'injustice

UN BUDGET GLOBAL : 25 MILLIONS D'EUROS

- **8,6 M€** déjà engagés pour des projets en cours
- **5 M€** pour la lutte contre le cancer en 2018
- **11,4 M€** supplémentaires jusqu'à la fin du mandat

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- **Le cancer est la principale cause de mortalité** prématurée
- **223 000 personnes** sont prises en charge chaque année pour un cancer actif ou sous surveillance

VOLET 1

UN EFFORT HISTORIQUE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

Pour lutter contre les cancers, il faut avant tout les comprendre. C'est pourquoi la Région Sud mobilise la recherche et l'innovation dans le but de réduire la mortalité liée au cancer, développer de nouvelles thérapies et améliorer et la qualité de vie des patients en traitement.

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE PLAN

- **Le Cancéropôle régional**
Le soutien régional au Cancéropôle s'élève à 14 M€ depuis sa création pour ses activités et son fonctionnement
 - Soutien à la recherche et aux projets émergents
 - Soutien à la recherche clinique
 - Développement de partenariat avec les industriels

- **Le projet FIGHT CANCER à Marseille (Institut Paoli-Calmettes)**
Ce bâtiment de recherche est dédié au cancer du pancréas. La Région Sud assure le regroupement de l'ensemble des équipes du Centre de recherche en cancérologie de Marseille sur ce même site. Au total, 50 chercheurs de pointe sont directement concernés par cette opération.

- **Un financement direct de la recherche en cancérologie**
Dans sa politique régionale de soutien aux doctorants, la Région Sud finance 7 contrats doctoraux de recherche en cancérologie.

- **L'Immunopôle: 1^{er} cluster mondial en immunologie**
Depuis 40 ans, 2 000 chercheurs, cliniciens, ingénieurs et industriels se consacrent à la recherche et au développement de deux armes anti-cancer majeures en passe de révolutionner le traitement des cancers et des maladies inflammatoires : les anti-corps d'immunothérapies et les thérapies cellulaires.

ET DEMAIN ?

- **Le projet PEMED PCV à Nice**
(Plateau d'exploration expérimentale en médecine personnalisée du cancer et vieillissement)
L'excellence de la recherche et des soins à Nice est soutenue par la Région dans le développement de plateformes technologiques mutualisées. Dédiées à l'expérimentation en médecine personnalisée du cancer et du vieillissement, elles seront ouvertes à l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Cinq nouvelles thèses financées en 2018 seront consacrées à la lutte contre le cancer**
- **Une Opération d'intérêt régional « Thérapies innovantes » recentrée autour du traitement du cancer**
- **Un investissement régional pour la médecine prédictive**, en soutien aux entreprises qui développent algorithmes et outils pour détecter les prédispositions génétiques au cancer.

RECHERCHE MÉDICALE : UNE RÉGION D'EXCELLENCE

- Plus de **3 000 chercheurs** et des laboratoires de dimension mondiale
- Une **recherche en cancérologie de très haut niveau** entre Marseille et Nice.

VOLET 2

FAVORISER LE DÉPISTAGE ET LA PRÉVENTION, SAUVER DES VIES

La Région Sud s'engage pour le dépistage et la prévention du cancer. Un diagnostic précoce permet un traitement plus efficace et moins lourd avec de meilleures chances de guérison pour la majorité des cancers. Grâce à des changements de comportement individuels et collectifs, 40 % des décès par cancer pourraient être évités.

RATTRAPER LE RETARD RÉGIONAL DANS LES DÉPISTAGES ORGANISÉS

Taux de dépistage du cancer du sein

- 41 % en Région Sud
- 50,7 % en France

Taux de dépistage du cancer colorectal

- 22,4 % en Région Sud
- 29,3 % en France

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE PLAN

- **Le Comité régional d'éducation par la santé**, centre de référence pour les campagnes de prévention et de dépistage
- **Le Plan régional santé-environnement: une Cop d'avance pour la santé et le bien-être**
Avec l'Agence Régionale de Santé, nous engageons des moyens importants pour la prévention des risques environnementaux sur la santé (+ 50 % en 2018).

ET DEMAIN ?

- **Un partenariat avec l'ensemble des structures départementales de dépistage organisé**, pour les accompagner dans leurs actions tout au long de l'année.
- **Une grande campagne de dépistage et de prévention au cœur des Maisons régionales de santé.**



VOLET 3

ACCOMPAGNER LES MALADES ET LEURS FAMILLES

Les associations de soutien aux malades mènent une action cruciale. Elles apportent une aide morale, pratique, financière, sociale ou juridique aux personnes malades comme à leur entourage.

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE PLAN

- **Des associations de soutien aux malades et à leurs familles**, par exemple:
 - **CAIRE** (Réseau d'entrepreneurs malades d'un cancer)
 - **Premières de cordée méditerranéenne** (stages pour femmes atteintes d'un cancer du sein)
 - **CAMI** (Sport santé pour les malades au Centre hospitalier de Salon-de-Provence)
 - **France Assos Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur** (financement, chaque année, des formations de malades, des journées d'animation mais aussi des conférences d'information).

ET DEMAIN ?

- **Un soutien à l'ensemble des Comités départementaux de la Ligue contre le cancer dans leur action pour les malades.**
- **Un conventionnement avec la Ligue contre le cancer pour les agents de la Région.**

Parce que le bien-être au travail est capital, nous voulons montrer l'exemple et construire un partenariat autour de priorités claires :

 - Sensibilisation des agents — et donc leur entourage — au dépistage
 - Campagnes de bénévolat actif auprès des malades
 - Suivi personnalisé et anonyme pour les malades souhaitant être soutenus dans leur maintien à l'emploi
- **Le doublement de l'enveloppe consacrée chaque année aux associations d'aide aux malades et à leurs familles**
- **Un programme d'actions cancer dans nos Maisons régionales de santé**
 - Mise en place de programmes d'éducation thérapeutique
 - Développement de protocoles de soins entre les professionnels de santé.Expérimentation dès octobre 2018 dans 6 Maisons de santé du territoire (une par département).

DES FONDS EUROPÉENS AU RENDEZ-VOUS DE LA SANTÉ



Six projets du Plan cancer régional sont co-financés par l'Union européenne pour un montant total de 4,5 millions d'euros.



VOLET 4

AIDER, PARTICIPER À LA FORMATION DES SOIGNANTS

*Pour maintenir la qualité des soins,
la Région Sud aide les soignants et favorise
l'accès à l'offre de soins pour l'ensemble
de la population de son territoire.*

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE PLAN



- **L'acquisition d'un Accélérateur IRM de dimension régionale (275 000 €) à l'Institut Paoli-Calmettes**
- **L'expérimentation en matière de télémédecine avec les médecins libéraux en zone rurale**
En réponse à la désertification médicale, cette expérimentation lancée fin 2017 avec l'URPS-Médecins libéraux concerne des interventions en zones rurales et semi-rurales menées par 40 médecins généralistes et 4 médecins spécialistes en dermatologie.
- **Un engagement massif pour les formations paramédicales**
Avec 76 M€ engagés chaque année pour près de 16 000 élèves/étudiants en formation, la Région est un acteur essentiel pour les établissements de formation sanitaire. Aux côtés des médecins, ils contribuent quotidiennement aux soins pour l'ensemble des malades de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Un accompagnement renforcé pour les entreprises** qui contribuent à l'équipement, aux conditions de travail et aux traitements mis à disposition des soignants.

ET DEMAIN ?



- **Étendre en 2019 l'expérimentation en télémédecine à la prise en charge des patients atteints de cancer**
En partenariat avec l'Agence régionale de santé, la Région lancera un appel à projets sur la prise en charge et le suivi des patients atteints d'un cancer en zone de désert médical.
- **Lancement d'un appel à projets « Rénovation des équipements d'accueil dans les hôpitaux publics de la région »**
Dès l'été 2018, un 1^{er} appel à projets sera lancé pour aider à la rénovation des salles d'attente des établissements de santé du territoire.
- **Soutien au projet d'archivage commun et partage d'imagerie**, une révolution pour le patient et le médecin.



VOLET 5

LES CANCERS DE L'ENFANT, UN COMBAT CONTRE L'INJUSTICE

Accompagner les familles

En France, 2 500 enfants et adolescents sont diagnostiqués d'un cancer chaque année et 500 en meurent. Autre constat : le nombre de cancers des enfants augmente depuis 30 ans. Face à cette injustice, la Région se mobilise pour lutter contre les cancers de l'enfant.

LA RÉGION S'ENGAGE :

- Nous renforçons notre aide aux associations de soutien aux enfants malades
- Nous construisons par exemple des partenariats avec :
 - « Sourire à la vie » à Marseille (13)
 - « ADRIEN » au Cannet (06)

PRIORITÉ AUX FAMILLES

Chaque année, nous contribuerons à construire et équiper un lieu d'hébergement pour les familles d'enfants hospitalisés pour un cancer ou une maladie grave.

Institut Paoli-Calmettes à Marseille



« Chaque année le dépistage organisé
peut sauver plusieurs milliers de vies
en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Ensemble, faisons reculer le cancer. »

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur